

# CONSEIL DE L'EUROPE - COUNCIL OF EUROPE

ASSEMBLEE CONSULTATIVE

Confidentiel

Strasbourg, le 20 novembre 1950

AS/AG (2) 64

## COMMISSION DES AFFAIRES GENERALES

### PROJET DE RESOLUTION



sur

PACECOM001482

LA DEFENSE EUROPEENNE

présenté par M. SANDYS

- - - - -

L'Assemblée,

1. Accueille avec satisfaction la décision prise par les Puissances du Pacte Nord Atlantique, de former une Force Atlantique combinée, pour assurer la défense de l'Europe Occidentale, avec l'entière participation des Etats-Unis et du Canada.

2. Considère que le territoire à défendre devant comprendre l'Allemagne Occidentale, l'active participation des Allemands est essentielle.

3. Reconnaît que cette participation allemande ne saurait être acceptée par l'opinion démocratique de tous les pays d'Europe, y compris l'Allemagne, que si elle est entreprise dans le cadre d'une organisation permanente de défense européenne.

4. Réaffirme la nécessité de créer une Armée européenne conformément à la Recommandation de l'Assemblée en date du 11 août, et

5. Insiste auprès des Gouvernements intéressés pour qu'ils surmontent les divergences d'opinion existant entre eux sur les problèmes de structure militaire et de direction politique, afin que l'Armée européenne puisse, sans retard, prendre sa place dans le cadre plus large de la Force Atlantique.